

Objet : Mise en demeure pour non-respect du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) de [Nom de l'enfant]

À l'attention de Monsieur/Madame [Nom du destinataire]

[Poste : Directeur de l'établissement scolaire, Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), ou autre autorité compétente]

[Adresse de l'autorité compétente]

[Code postal, Ville]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Fait à [Ville], le [Date]

Monsieur/Madame [Nom du destinataire],

Je, soussigné(e), [Nom, Prénom], [adresse complète], agissant en qualité de [père/mère/tuteur légal] de [Nom de l'enfant], né(e) le [date de naissance], actuellement inscrit(e) en [classe ou niveau scolaire] à [nom de l'établissement scolaire], me permets de vous adresser la présente mise en demeure concernant le non-respect du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) de mon enfant.

Exposé des faits :

Mon enfant bénéficie d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) validé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en date du [date de validation du PPS]. Ce PPS précise les adaptations pédagogiques et les dispositifs d'accompagnement nécessaires pour permettre à mon enfant de suivre sa scolarité dans des conditions adaptées à ses besoins spécifiques.

Malgré cette validation officielle, il apparaît que plusieurs des mesures et adaptations prévues dans le PPS ne sont pas mises en œuvre à ce jour. En particulier :

- [Décrire les mesures non respectées, par exemple : absence d'un AESH comme recommandé, manquement à certaines adaptations pédagogiques, non fourniture de matériel spécifique, etc.]
- [Ajouter tout autre manquement spécifique]

Ces manquements compromettent gravement le droit de mon enfant à une scolarité effective et adaptée, tel que garanti par les articles L. 111-1 et L. 112-1 du Code de l'Éducation. De plus, cette situation a des répercussions négatives sur son bien-être et son développement scolaire.

Demande :

Je vous mets donc formellement en demeure de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer, dans un délai de **8 jours** à compter de la réception de cette lettre, le respect intégral du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) de mon enfant.

À défaut de réponse ou de mise en œuvre des mesures dans le délai imparti, je me réserve le droit d'engager toute procédure contentieuse, notamment un recours en référé devant le Tribunal Administratif, pour faire respecter les droits de mon enfant et obtenir réparation pour les préjudices subis.

Je vous prie de croire, Monsieur/Madame [Nom du destinataire], en l'expression de mes salutations distinguées.

[Nom, Prénom]

[Adresse]

[Numéro de téléphone]

[Adresse e-mail]

Pièces jointes :

- Copie du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
 - Courriers échangés avec l'établissement scolaire ou l'administration
 - Tout autre document justifiant le non-respect (rapports, attestations, etc.)
-

Cette mise en demeure vise à rappeler les obligations liées au PPS et à obtenir une réponse rapide pour remédier aux manquements. Si aucune action n'est entreprise dans le délai accordé, des démarches judiciaires peuvent être envisagées.